



Procès-verbal de nomination du Directeur Général de 2R Réseaux

SAS au : 1 Rue de la Dime 14400 SAINT VIGOR LEGRAND

Décisions du Président

Le **15/05/2024**, **M DENNOUNI Radwane**, président de la **2R Réseaux**, a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs d'un directeur général.

Décisions :

1- M BENSASSI Ramzi, est nommé **directeur général** de la société **2R Réseaux**, en cours d'immatriculation au Tribunal de Commerce de Caen, pour une durée illimitée.

Intervenant aux présentes, **M BENSASSI Ramzi**, déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.

2- Pour l'exercice de ses fonctions de directeur général, **M BENSASSI Ramzi** est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.

3- (Le cas échéant) Toutefois, **M BENSASSI Ramzi** doit obligatoirement obtenir l'autorisation préalable du Président pour les décisions suivantes :

- Investissement, Signature de tous contrats clients, la banque et autre contrat, ainsi que les recrutements salariés.

4- M BENSASSI Ramzi, est autorisé, en tant que **directeur général**, à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

5- La rémunération annuelle brute de **M BENSASSI Ramzi** est fixée, au titre de ses fonctions de Directeur Général, à zéro euro aucune rémunération, **révisable annuellement, à la prochaine assemblée générale.**

Par ailleurs, **M BENSASSI Ramzi**, aura droit au remboursement de ses frais dûment justifiés.

6- Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à **SAINT VIGOR LEGRAND**, le 15/05/2024

En 4 exemplaires dont un original a été remis à **M BENSASSI Ramzi** du directeur général.

Signature du Président
M DENNOUNI Radwane

Nom et Signature du **Directeur général**, précédée de la mention manuscrite « **Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général** ».

M BENSASSI Ramzi

« Bon pour acceptation des fonctions de directeur général »